

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022-2023

FFMC
Fédération Française des Motards en Colère

Le GT Jeunes de sortie !

Les élus du Bureau national



Céline Aubrun,
réélue 2021 pour
trois ans.



José Aznar, réélu
2022 pour trois ans..



Alain Grandsire, réélu
2021 pour trois ans, démis-
sionnaire le 30 mars 2023.



Jacques Barac,
élu 2022 pour un an.



Gwen-Aël Lamoureux,
élu 2020 pour trois ans.



Léo Pourtoy, élu 2020
pour trois ans.



Thibaut Schmitt,
élu 2022 pour trois ans.

L'année 2022 a été riche notamment avec les nombreux rebondissements sur le contrôle technique : après avoir obtenu la victoire suite à plus de 10 ans de combat, le Conseil d'État a annulé le décret d'abrogation en demandant au gouvernement de prendre ses responsabilités ! Pour autant, la FFMC n'a pas baissé les bras et continue ses actions pour lutter contre la mise en place du contrôle technique. Ce dossier a permis de travailler avec nos partenaires de longue date que sont la FFM et le Codever, renforcer nos liens et mettre en lumière des projets communs.

Bien conscients que les combats se mènent de plus en plus sur un terrain juridique, nous avons renforcé la Commission Juridique : la FFMC s'est dotée d'un avocat spécialisé auprès du Conseil d'Etat.

La FFMC a poursuivi son travail au sein du Conseil national de sécurité routière, instance dans laquelle notre association est très active et désormais écoutée : les motards sont désormais considérés comme des usagers vulnérables.

Nous poursuivons le travail de lobbying auprès d'élus afin de faire reconnaître les deux et trois roues motorisés comme une solution dans la transition écologique.

Côté communication, nous continuons l'utilisation de la visio pour permettre à nos militants d'être acteurs lors de nos réunions mensuelles. Nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux grâce à l'arrivée de notre Community manager mais également à l'implication de jeunes. Jeunes qui sont de plus en plus actifs au sein du groupe de travail et qui développent le maillage en élargissant leur communication auprès des membres de droit de la Mutuelle des motards.

En interne, nous avançons sur les sujets comme le fédéralisme et la transversalité car notre association se doit de rester forte pour défendre les motards.

Le continuum éducatif est aussi un levier important au sein de la FFMC. Nous avons donc proposé une première formation à nos représentants d'antennes. Par ailleurs, nous continuons de former nos intervenants ERJ afin de faire évoluer les pratiques. La Commission ERJ réfléchit à la mise en place de nombreux projets.

La FFMC poursuit ses luttes contre les mesures motophobes, soutenue par l'ensemble du Mouvement Motard FFMC et ses partenaires.

Ensemble, plus forts !

Le Bureau national.

PARTIE 1

L'ORGANISATION

NATIONALE

DE LA FÉDÉRATION

LES ACTEURS DE LA STRUCTURE NATIONALE

Bénévoles et salariés au service d'une même cause

Le Bureau national (BN)

Une direction collégiale

La FFMC nationale est coordonnée par un collectif de bénévoles élu par l'assemblée générale : le Bureau national.

Il comprend 9 postes et se renouvelle par tiers à chaque assemblée générale. Seuls 7 postes sont pourvus pour cet exercice.

Ses missions :

- Mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale.
- Assurer la cohérence entre les positions de la FFMC et ses valeurs
- Coordonner le Mouvement motard FFMC.

Chacun des élus du Bureau national a la charge de plusieurs dossiers, en relation étroite avec les mandataires et salariés affectés à ces dossiers. Chacun des titulaires est assisté par un suppléant qui lui aussi est pleinement actif sur les dossiers concernés.

Rôles des élus du BN 2022 :

Céline Aubrun, coordinatrice du BN, gère les relations BN-SN, la commission des coordinateurs, les acteurs du monde du 2RM, la formation, le projet associatif, les relations avec l'AMDM et les Éditions de la FFMC.

José Aznar, trésorier national, gère les relations internationales et la FEMA, la commission juridique.

Jacques Barac est trésorier national suppléant et gère le système d'information..

Alain Grandsire gère les infrastructures. Il est démissionnaire en cours de mandat.

Gwen-Aël Lamoureux, co-coordonateur du BN, gère le réseau des antennes, la mobilité, les libertés publiques et convergence des luttes, l'AFDM.

Léo Pourtoy et Thibaut Schmitt gèrent le GT Jeunes.

FFMC

Fédération Française des Motards en Colère

Le Secrétariat national (SN)

Des salariés en appui des bénévoles

Pour réaliser ses missions, le Bureau National s'appuie sur une équipe de salariés qui apportent un soutien technique aux antennes départementales et au niveau national :

- Vanessa Lebrun
Secrétaire comptable,
- Didier Renoux
Délégué général,
- Aurélie Ronfort
Secrétaire de direction,
- Éric Thiollier
Community manager.

Les salariés travaillent en autonomie sous la responsabilité du BN.

Vérificateurs aux comptes :

Ils sont élus lors des Assises nationales. et font le lien entre les antennes et la trésorerie nationale.

- Chrystel Beis, FFMC 974,
- Arlette Roca, FFMC 91.

Les Mandataires

Des bénévoles « spécialistes »

Les mandataires nationaux, adhérents de la FFMC, interviennent dans des

domaines proches de leurs compétences ou centres d'intérêts.

Ils reçoivent une délégation du BN, reconduite annuellement à l'issue des Assises nationales.

Le BN a confié 12 mandats pour l'exercice 2022 - 2023 :

- Circuits et relations avec la FFMC :
Jean-Marc Belotti, PPC.
- Sites internet des antennes :
Norbert Cabrol, FFMC 73.
- Fédéralisme et projet associatif :
Fabien Delrot, FFMC 73.
GT Jeunes :
Cassandra Frezon, PPC.
- Organisation des Assises et JTI :
Nicolas Garand, FFMC 34.
- FEMA :
Eric Maldiney, FFMC Nationale.
- Formation des militants :
Pierre-Henri Marchand, FFMC 63.
- Infographie :
Emmanuel Mumbru, FFMC 91.
- Gestion du système d'information :
Cyrille Petion, FFMC 33.
- Finances et gestion :
Fabrice Vidal, FFMC 54-55.
- CNSR, CSER, :
France Wolf, FFMC 54-55.
- Affaires publiques :
Hugo Bessenay, FFMC 21.

Les Antennes



La FFMC est forte de 85 antennes qui représentent 94 départements dont 3 ultramarins. L'antenne PPC (Paris Petite Couronne) comprend les départements 75 (Paris), 92 (Hauts de Seine), 93 (Seine St Denis) et 94 (Val de Marne), la 26-07 regroupe 26 (Drôme) et 07 (Ardèche) et l'antenne Corse regroupe 2A (Corse du sud) et 2B (Haute Corse).

Depuis 2021, l'antenne 54-55 regroupe 54 (Meurthe-et-Moselle) et 55 (Meuse). Entamé début 2021, le rapprochement entre le BN et les antennes s'est poursuivi pour conforter les liens au sein de la Fédération. Le BN et le SN maintiennent un contact régulier avec les antennes et participent régulièrement à leurs assemblées générales, que ce soit en visioconférence ou sur place. Ce renforcement de notre cohésion redonne aux antennes la confiance nécessaire dans leur BN pour sa gestion des dossiers comme la CIF et surtout le CT.

C'est grâce à cette unité que le combat contre le CT a pu être efficace. Par ailleurs, cette confiance rétablie a permis le paiement de quasiment toutes les ré-

tributions et des assurances fédérales. Le restant étant dû à quelques antennes en délicatesse financière.

La FFMC ne serait rien sans la présence des antennes au niveau local. C'est pourquoi elle se doit d'être présente sur tout le territoire français et donc d'accroître le nombre d'antennes. Les combats nationaux doivent aussi être défendus au niveau local.

L'année 2022 a vu la réactivation des antennes FFMC09 et FFMC41. La création de la FFMC Guadeloupe qui est administrativement formée, est toujours en cours, mais peine à recruter des adhérents, ce qui porterait à trois le nombre d'antennes ultramarines.

D'autres créations d'antennes n'ont pas encore porté les fruits escomptés (FFMC15 par exemple). Pour 2023, la FFMC68 est réactivée. De petites antennes existantes se trouvent en difficulté par manque de militants (FFMC61, FFMC53). Le rattachement du département 05 à la FFMC04 est à l'étude.

Nous comptons sur l'intégration et l'implication de nos jeunes adhérents au sein du mouvement pour contribuer à la dynamisation et l'animation des antennes.

Les adhérents de notre Fédération vieillissent, c'est un fait. Nos pensées vont aux nombreux militants impliqués au sein du mouvement qui ont disparu cette année. Ces femmes et ces hommes ont permis à la FFMC d'être ce qu'elle est. Mais l'implication grandissante de jeunes au sein du mouvement est de bon augure pour la défense des 2RM (Voir le paragraphe GT Jeunes).

La Commission Juridique



Notre commission juridique est au service des motards pour des questions relatives de réglementation routière (évolutions réglementaires, contravention ...) ou de consommation (réparation, achat, ...).

Elle a apporté des éclairages au bureau national sur le dossier CT2RM. Dans ce cadre, nous avons reçu le soutien de Me Frédéric Thiriez, avocat au Conseil d'Etat depuis 1990.

Elle a vocation à être aux côtés des antennes lorsqu'elles font face à des incidents, comme ceux des manifestations de novembre 2022.

Elle ne demande qu'à s'agrandir et accueillir de nouveaux membres comme en 2022 avec l'arrivée d'un avocat adhérent de la FFMC 06.

Le GT Jeunes

Le GT jeunes, qui regroupe les jeunes adhérents et sociétaires membres de droit de la FFMC poursuit son travail de modernisation de la communication digitale de la FFMC. A l'actif notable de son fourmillement d'idées, deux vidéos, des fiches pratiques sur les réseaux sociaux, un projet d'application mobile et une troisième rencontre estivale des jeunes adhérents cet été, en Auvergne, cette fois.

Le GT prélèvement

Créé fin 2022 à la demande du CDR Nord, le but est d'offrir une possibilité supplémentaire de payer sa cotisation, faciliter l'accès des jeunes, fidéliser l'adhérent.

Réuni tous les mois depuis décembre 2022, il comprend huit membres. Il a proposé en mars, une note d'information adressée aux CDR de printemps pour les informer et recueillir leurs avis. Le GT a constaté que des solutions techniques, gratuites ou payantes existent : HelloAsso, Stripe, GoCardless.... Elles permettent les paiements par CB en plusieurs fois ou par prélèvement mensuel. Ces propositions devront s'inscrire dans le cadre de fonctionnement de la trésorerie nationale et de son système d'information (SI) : pas de charge de travail supplémentaire, compatibilité avec notre SI, traitement des rétributions, gestion de l'adhérent (statuts, AG), acceptabilité des flux financiers, répercussion des surcoûts éventuels sur le demandeur de cette mensualisation.

Les GT Fédéralisme et projet associatif et GT Formation

Le GT fédéralisme a proposé un atelier très suivi lors des dernières Assises, et a continué son travail sur le projet associatif d'une part, mais aussi en renforçant les travaux du GT Formation.

Une formation des coordinateurs beta s'est tenue le 2 avril 2023, et a été très appréciée tant des anciens que des nouveaux coordinateurs. Le partage d'expérience, sur le modèle de nos ERJ, est très participatif. Il a permis à toutes et tous de trouver un intérêt soit à apprendre, soit à enseigner. Un coup d'essai à pérenniser et démultiplier, de l'avis unanime.

Le système d'information FFMC

Cyrille Petion, mandataire national, et Éric Thiollier, salarié, poursuivent la simplification/rationalisation/fiabilisation de notre SI : rapatriement du certificat SSL chez Gandi, Cloud intégré à notre serveur, etc...

Par exemple, un problème a été détecté dans l'acheminement des mails depuis GAEL aux adhérents. Le mail étant envoyé par le site national mais en utilisant des adresses de redirection pour que le mail soit envoyé au nom de l'antenne d'adhésion, cela rentre en conflit avec la politique de certains serveurs de messagerie qui ne diffusent pas les mails. Une solution a été mise en œuvre par Cyrille.

L'espace adhérent permettra d'accueillir, en plus de notre cloud, espace de partage, un extranet, espace de stockage.

Le national dispose d'un prestataire pour les serveurs et d'un autre prestataire pour les noms de domaine. Les informations pourraient à terme être dupliquées de l'un vers l'autre pour aboutir à un système plus résilient permettant de mieux faire face à des dysfonctionnements.

STRUCTURES

Éditions de la FFMC



2022, le bilan

Après une progression de 9,4% de la vente en kiosque en 2021, 2022 est sur une tendance baissière de - 8,4% pour MotoMagazine, quand la presse moto est à -13,2 % (dont Moto Journal -10% et Moto Revue -16,7%). Grâce au 11ème numéro notre diffusion globale reste très légèrement supérieure à 2021.

Les abonnements sont toujours en retrait mais se stabilisent en fin d'année. La diffusion totale (kiosque + abos) de Motomagazine en 2022 est de l'ordre de 44 400 exemplaires par numéro.

Les abonnés représentent 79% de nos lecteurs et parmi eux 70% sont des sociétaires de la Mutuelle des Motards. Nous avons eu 473 000 lectrices et lecteurs en 2022, dont 58% étaient des sociétaires de la Mutuelle.

Nous restons la plus grosse diffusion de la presse moto en France.

Le contexte est resté perturbé en 2022

Après le Covid et la dégradation du réseau de distribution (moins de points de vente), nous avons subi une flambée du prix du papier (+ 115%) et des coûts de fabrication (+ 28% correspondant à la part énergie). En fin d'année, nous avons acheté du papier d'avance pour nous prémunir d'une augmentation.

L'exercice 2022 est déficitaire pour la deuxième année consécutive, ce qui occasionne des difficultés de trésorerie. Nous bénéficions là d'un important soutien de la Mutuelle des Motards.

Motomagazine

Le magazine plait toujours. En tout cas il se distingue de nos concurrents (si on en croit les chiffres de vente kiosque).

Malgré l'augmentation du prix du papier et la répercussion de la hausse du coût de l'énergie sur la fabrication, nous maintenons la pagination à 132 pages par numéro et 148 pour les doubles. La présence en kiosque reste indispensable.

Hors-série

Les hors-série ont fait des résultats irréguliers. Cette année le Spécial Trails a contre-performé par rapport au 2021, alors que le spécial comparatifs (premier du genre) a bien fonctionné.

GPMAG



Le magazine plaît, tous les témoignages de lecteurs sont positifs. Mais sa vente kiosque ne décolle pas. Le modèle économique « papier » ne suffit pas. La pub est trop peu présente.

Vidéo

Les rendez-vous vidéo continuent de contribuer au développement de la chaîne Youtube. Avec eux, nous arrivons à toucher un auditoire plus jeune que nos lecteurs papier. Les vidéos ont largement contribué à la notoriété de l'équipe et du magazine. Ce que nous avons pu mesurer lors du dernier salon de la moto de Lyon. La vidéo est utilisée en complément des essais moto, pour la réalisation d'émissions, des apéros avec motomag et pour des tutos. Nous avons investi dans un drone pour améliorer la richesse des vidéos extérieures.

La prise d'images, de son et le montage occupe maintenant un journaliste à

temps plein.

2023 - PERSPECTIVES

Malgré l'augmentation du coût du papier et de l'impression, nous continuerons de publier 11 numéros de MotoMagazine. Ce numéro supplémentaire nous a permis de maintenir la diffusion à l'identique de 2021.

Notre priorité est le développement des abonnements tant papiers que numériques.

L'augmentation des coûts nous a contraint à augmenter le prix au numéro, soient 6,00 € pour MMag, 7,00 € pour les HS et 10,00 € pour GPMAG et des abonnements.

Des tarifs très préférentiels existent pour les adhérents FFMC et les sociétaires AMDM.

2023 : nouveaux outils

Mahalo : souscription d'abonnements en ligne.

Motomag-TV : site en cours de finalisation.

Podcasts : nouveaux rendez-vous.

GPMAG : versions numérique et anglaise : GPMAG est reconnu par l'organisateur DORNA comme magazine officiel du MotoGP.

Publicité : Steeve Gourdel a pris sa direction.

Accueil : Cécile Gautry en est chargée.

Mutuelle Des Motards



Le marché de l'assurance

Les cotisations de la branche automobile, moins dynamique qu'en 2021, progressent de +2,9 % contre +3,8 % entre 2020 et 2021.

Depuis le début de l'année, la sinistralité d'ensemble progresse de +6,1 % sur un an. Ceci est dû notamment aux événements climatiques qui ont fortement impacté le parc automobile, ainsi que les fréquences vols (+14,5 %) et dommages tous accidents (+4,6 %), en forte hausse.

Le contexte « Accidentologie routière »

Selon les derniers chiffres de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, le nombre de tués et de blessés a diminué de 2% entre 2022 et 2021, année pourtant impactée par des mesures limitant les déplacements.

Cependant, le nombre de tués sur les routes métropolitaines (3 260 en 2022) est en progression de +11% par rapport à 2021 et +0.5% si l'on se compare à l'année 2019, année de référence avant la crise sanitaire.

En 2022, parmi les victimes sont recensés 484 piétons, 34 utilisateurs d'EDP (tels les trottinettes électriques), 244 cyclistes et 715 usagers de 2RM. Ce nombre d'usagers vulnérables ne cessant de progresser, le nombre de victimes progresse également. Les occupants de voitures représentent désormais moins de la moitié des tués (48 %).

La part des usagers de 2RM dans l'accidentologie reste stable : 22 % des tués et 33 % des blessés graves. La part des cyclistes et utilisateurs d'EDPM augmente : 8 % des tués et 20 % des blessés graves. Entre 2019

et 2022, on dénombre +57 cyclistes et +24 usagers d'EDPM tués.

Le contexte de l'entreprise

Après deux années 2020 et 2021 perturbées par la crise sanitaire, les confinements et couvre-feux, l'année 2022 s'annonçait comme une année de « retour à la normale ».

Le retour des conflits armés aux portes de l'Europe et, par conséquent, la forte augmentation des tensions internationales ainsi que celles sur le pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation record auront mitigé de façon nette le sens du mot « normalité ».

Dans ce contexte, la mutuelle des motards, comme toujours, s'adapte, compose avec son environnement et trace sa route au service des motards en construisant dès aujourd'hui la Mutuelle de demain.

Partout en France, nos équipes et tout l'écosystème du mouvement motard sont mobilisés pour concrétiser les projets qui font émerger notre avenir commun. Au programme, encore plus de proximité et d'innovations au service de chacun d'entre vous. C'est la formule gagnante de la Mutuelle des Motards depuis presque 40 ans.

La mise en œuvre de notre Modèle Durable de Développement progresse de jour en jour. D'ores et déjà, les actions de terrain se sont multipliées et continueront de se développer. Elles renforcent les liens, non seulement avec les sociétaires, mais aussi plus largement avec l'ensemble des motards.

Dans les régions, nos implantations physiques ont largement engagé leur mutation selon le concept « Entrez pour prendre l'air ». Plus fonctionnels, plus confortables donc plus conviviaux, ces lieux de rendez-vous donnent la part belle aux relations de proximité entre sociétaires, motards et acteurs de terrain (salariés, délégués bénévoles, administrateurs, antennes FFMC, AFDM, etc.).

Cette année les implantations d'Augny (Metz-Nancy), Clermont-Ferrand, Limonest (Lyon), Poitiers et Valence ont fait peau neuve. Situées à proximité ou dans l'enceinte des pôles moto des grandes agglo-

mérations, celle-ci ont vocation à faire rayonner la Mutuelle des Motards et ses valeurs sur leurs territoires, tout en développant ses parts de marchés. Elles sont le point de convergence à partir duquel s'organisent, se coordonnent et s'animent nos actions et projets, en adéquation avec les spécificités locales.

Cette réorganisation est également mise à l'œuvre pour adapter nos forces, nos process et nos outils afin de mieux servir notre stratégie et notre modèle.

L'année 2022, aura été marquée par :

- > Le lancement de la nouvelle offre auto, contrat moderne et compétitif, avec notre partenaire AGPM.
- > L'ouverture de la souscription en ligne des contrats nouvelles mobilités, désormais accessibles à tous.
- > La fin de la refonte de notre outil de gestion.

Si le développement n'aura pas été celui escompté avec un portefeuille 2-3 roues globalement stable sur l'exercice, nous terminons l'exercice avec un excédent net de 1,4M€ et une mutuelle consolidée (avec un ratio de solvabilité à 186,7%) de manière à attaquer l'année 2023 avec ambition !

Association pour la Formation Des Motards (AFDM)



L'AFDM intervient dans trois secteurs :
- les AFDM régionales, au nombre de 10 avec l'arrivée en janvier 2023 de la Nouvelle-Aquitaine, représentent environ 250 stagiaires. La pandémie a affecté

durablement leur activité.

- les moto-écoles reconnues, dont celles qui sont autorisées "stages de perfectionnement", ont été mises en difficulté par la pandémie. Six nouvelles ont été reconnues durant ce mandat. L'AFDM réfléchit à régionaliser l'action des professionnels pour plus d'efficacité.

- partenariat : l'AFDM constate que peu d'écrits explicitent, entre autres, le partenariat qui lie à la FFMC : une volonté commune à l'AFDM et à la FFMC s'accordent à la nécessité d'une convention qui régira ce partenariat entre les deux parties. De même, le travail est en cours pour bien définir le cadre du partenariat AFDM-Mutuelle des motards.

Rapport d'AG disponible auprès de l'AFDM.

FFMC Loisirs



L'atelier mécanique solidaire "Les 50 en furie" se prépare avec un motociste indépendant : il voit le jour début 2023 à Villejuif, 147 avenue de Paris. L'association cherche à organiser un stage diplômant de guide deux et trois roues. L'opération "Sur les traces des poilus" ne peut pas avoir lieu, un important sponsor s'étant désisté. Malheureusement, l'opération "Des tasses pour un Bol" sera annulée également, victime de l'éloignement et des années. Une équipe mixte se monte pour des courses de mobs dans le Tarn sous la houlette de Glenn Talbot. L'association "Sauvegarde des Yvelines" organisera un road trip sur les plages du débarquement.

ORGANIGRAMME

85 antennes départementales

qui représentent
90 départements :
la FFMC
sur tout le territoire.



Les commissions de travail de la FFMC

Elles font partie de la FFMC et ont été créées pour répondre à une problématique spécifique : lutte contre le vol, aide juridique ou formation des jeunes.



Les Éditions de la FFMC



Créée par la FFMC en 1983 pour informer en toute impartialité les usagers de 2 et 3 roues motorisés.

Mouvement motard FFMC

Les structures

Créées par la FFMC pour répondre aux besoins des usagers de 2 et 3-roues motorisés.

 mutuelle des motards

AFDM
LA FORMATION DES MOTARDS

FFMC Loisirs



MC
des Motards en Colère



Les associations adhérentes

Ce sont des associations d'envergure nationale qui se reconnaissent dans les valeurs de la FFMC et choisissent d'y adhérer.

Triton

Handicaps Motards Solidarité 
"Espoir Motard plus Fort que le Handicap!"



Handicaps Motards Solidarité



La FFMC est adhérente de la FEMA

Fédération of European Motorcyclists' Associations
(Fédération des Associations Motocyclistes Européennes)



PARTIE 2

LES ACTIONS

DE LA FFMC

A - RELATIONS INSTITUTIONNELLES

La reprise des réunions, rencontres et colloques en présentiel n'empêche pas la tenue de beaucoup de visioconférences, désormais adoptées comme faisant partie du paysage normal. La FFMC, via ses représentants nationaux comme locaux, s'est attachée à participer à tous ceux qui touchent notre passion commune.

Convergences (FFM, CSIAM, LDH...)

Tout au long de l'année 2022, la FFMC a travaillé main dans la main avec la FFM et le CODEVER sur le dossier du CT2RM. La FFMC et la FFM ont ainsi participé aux différentes rencontres avec le ministre des Transports. La FFMC défend la pratique du 2RM et a donc tout intérêt à resserrer ses liens avec la FFM et le CODEVER. En attestent les dossiers sensibles des circuits de Mérignac et d'Albi ainsi que le sabotage dont ont été victimes les par-

ticipants de l'EN'DUO du Limousin et qui nous a tous choqués.

La FFMC nationale continue d'entretenir d'excellentes relations avec ses autres partenaires du monde du 2RM, la CSIAM (importateurs), Mobilians (notamment la branche formation et la branche commerce de deux roues).

Relations Pouvoirs Publics

Dans le combat contre le CT, nous avons pu compter sur le soutien indéfectible, et loin de toute influence partisane, du député Sacha Houlié. Son aide est surtout motivée par une compréhension du sujet puisque motard lui aussi. De plus, il est devenu président de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale, et il a fait passer certains textes favorables comme l'utilisation du CPF pour le permis A.

Au mois de janvier 2023, nous avons pu rencontrer la nouvelle DISR la générale de Gendarmerie Florence Guillaume. Son passé militaire ne semble pas la diriger vers le "tout répressif",

bien au contraire. Notre rencontre a montré que, dans la continuité de sa précédente et conformément au slogan "Vivre, ensemble" de la Sécurité Routière, la nouvelle DISR semble privilégier le continuum éducatif et donc la prévention.

Le CT2RM a bien occupé la FFMC en 2022, qui n'a pas délaissé le combat contre les ZFE puisqu'elle a été auditionnée au sujet de leur acceptabilité par la mission d'information parlementaire sur les ZFE et ses deux rapporteurs, Bruno Millienne et Gérard Leseul, qui dépend de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Dans le même ordre d'idées, elle a été consultée par le député Pierre Meurin dans le cadre d'une proposition de loi anti ZFE-m.

Or, les ZFE sont une bombe à retardement de par leur nature antisociale, en tant que corps intermédiaire, la FFMC a été relancée par France Urbaine et récemment nous avons été invités à participer aux "Ateliers concertation ZFE" qui se déroulent durant le printemps 2023.

Comme on peut le constater, le lobbying est un rouage essentiel des actions de l'ombre de la FFMC. Celle-ci devenant de plus en plus prégnante, nous bénéficions, dorénavant, des conseils professionnels d'un adhérent, Hugo Bessenay, en matière d'affaires publiques. Le BN lui a proposé d'être mandataire "affaires publiques".

Les combats de la FFMC CT, ZFE, CIF, stationnement payant...

Le lobbying prend de plus en plus de place au sein de la FFMC. Mais celle-ci n'en oublie

pas moins son ADN : elle est une des associations les plus mobilisatrices de son époque. Sa manifestation nationale de novembre 2022 le démontre bien : la cohésion de toutes les antennes en a fait un succès ! En avril 2023, la succession de l'opération Oeufs de Pâques et de la manifestation nationale contre le CT, contre lequel la FFMC avait gagné, permettent de comparer les effets sur l'accidentalité de l'état technique des routes et de celui des 2RM !

Les antennes qui continuent, au niveau local, à lutter contre les ZFE mais aussi contre le stationnement payant avec la FFMC-PPC qui manifeste sans relâche tous les lundis depuis le mois de septembre 2022. Bien que locale pour l'instant, le Bureau National apporte son soutien sur une problématique qui, à terme, deviendra assurément nationale.

FEMA - Fédération européenne des associations de motocyclistes



La Fema porte la voix des motards et des utilisateurs de deux-roues motorisés (2RM) auprès des institutions européennes. Elle entretient des contacts suivis avec tous les autres acteurs du monde du deux-roues motorisé et les institutions en charge de ces dossiers.

La mobilité en 2RM reste le sujet préoccupant par son défaut de prise en compte dans les projets des différents pays : la FEMA interpelle

ainsi régulièrement toutes les autorités européennes. Les mesures prises par les différents pays visent toujours à réduire et/ou taxer l'utilisation de ces véhicules : stationnements voire circulations payantes en ville pour les 2RM thermiques (UK par exemple), restrictions de circulation liée à la pollution atmosphérique (ZFE), routes interdites pour nuisance sonores (Allemagne, ...).

La Fema a également organisé un sondage européen sur le stationnement des motos dont la conclusion est sans équivoque « 88,94% des répondants affirment que les motos devraient être autorisées à être garées n'importe où, tant que cela ne cause pas de nuisances pour les piétons et les autres usagers de la route ». (voir notre article dans le dossier FEMA du site national).

Si la pollution de l'air, les nuisances sonores sont des aspects à considérer, le bannissement des moteurs thermiques au profit du tout électrique, n'est pas acceptable. D'ailleurs six États membres de l'UE ne signeront pas le règlement interdisant la vente de voitures et de camionnettes neuves à moteur à combustion interne à partir de 2035 et la FEMA affirme que cela affectera également les motos.

Le contrôle technique. Une nouvelle consultation a été organisée par l'UE du 6 juillet au 28 septembre 2022 visant à recueillir des avis sur les trois directives adoptées en 2014. Comme pour la précédente fin 2021, les motards français se sont fortement mobilisés pour exprimer leur opposition à un CT inutile et n'amenant aucune amélioration tant sur la sécurité routière des usagers 2RM que sur l'environnement. Sur les 907 avis exprimés,

744 (82%) venaient de France.

Beaucoup de sujets auront été abordés au cours de cette année, relayés sur notre site national. Une veille particulière reste consacrée aux évolutions technologiques et aux systèmes d'assistance à la conduite. Ces assistances, développées sur les automobiles nous préoccupent car la détection des motos n'y est pas toujours satisfaisante – voir les actions de FEMA auprès de EuroNCAP. Citons également la protection des données : comme la FEMA, nous affirmons que les motocyclistes – et les propriétaires de voitures – doivent être en mesure de contrôler les données générées par leur véhicule.

Les deux salariés de la FEMA, Dolf Willigers, le secrétaire général et Wim Taal, chargé de communication, portent ces messages à Bruxelles dans les commissions ou réunions européennes, ce qui permet de suivre et surtout d'agir vis-à-vis des évolutions que l'Europe nous prépare : merci à eux

Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER) La FFMC siège au Conseil supérieur de l'éducation routière.

Le CSER, s'est réuni une seule fois en plénière le 27 septembre 2022 sur ce mandat, après la prise de fonction de Florence Guillaume, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière, qui le préside. Il a finalisé la réforme de l'attribution des places d'exams aux auto-écoles, qui est désormais effective dans quasiment tous les départements. Il travaille désormais à encadrer plus strictement les pratiques de la profession, notamment par une

labellisation et des contrôles stricts des établissements sous contrat de l'Etat pour l'organisation des examens du code de la route : de nombreuses fraudes ont été relevées.

Conseil national de sécurité routière (CNSR)

Le mandat 2021-2024 du CNSR a vu sa composition passer de quatre à trois commissions de travail, pilotées chacune par un président et deux vice-présidents. Le comité des experts du CNSR, qui auparavant travaillait en parallèle et faisait ses propres préconisations et/ou intervenait en fonction des travaux dans les commissions a quant à lui intégré les trois commissions par la présence d'un de ses représentants, spécialiste du sujet traité. Dans sa dernière année de mandat avant renouvellement, le CNSR a pris un rythme de croisière d'une réunion par mois pour chacune des commissions (en présentiel à Paris, la visio restant une option), au moins 2 réunions du Bureau - 26 janvier 2022, 14 juin 2022 et 27 avril 2023 - par an et d'une plénière qui s'est tenue le 28 novembre 2022.

Les trois commissions sont :

- Partage de la route et maîtrise des déplacements (PRMD) : la mission donnée à cette commission porte sur trois thèmes : les EDPM, le continuum éducatif et la prise en compte des blessés de la route. Les premiers travaux portent sur la meilleure prise en compte des blessés, ce qui permet de mettre en lumière, sur ce sujet aussi, l'importance cruciale d'un continuum éducatif des publics concernés. La FFMC y trouve logiquement sa juste place, l'éducation formant un pilier de ses convictions.

- Santé et comportement pour une mobilité responsable (SCMR). Cette commission doit travailler sur le rapport à la règle, les conduites sous influence (alcool et cannabis) et l'aptitude médicale à la conduite. La FFMC a introduit également le téléphone en tant qu'addiction contre laquelle lutter, autant que contre l'alcool ou les drogues. Ces travaux prennent la suite d'une recommandation "médicaments et conduite", déjà présentée en 2018 mais finalisée seulement sous ce mandat.

- Véhicules, Technologies innovantes et Infrastructures (VTI) : la FFMC est vice-présidente de cette commission qui a consacré 2022 au travail d'auditions et de rédaction de deux recommandations infrastructures (Usagers vulnérables et infrastructures et Infrastructures urbaines). La FFMC a obtenu que ces recommandations considèrent les motards comme Usagers Vulnérables (UV) . Depuis l'été dernier, la commission VTI mène de nombreuses auditions (dont une de la FFMC, très appréciée !) sur le management local de la Sécurité routière : une recommandation sur ce sujet sera rédigée prochainement et présentée lors de la prochaine plénière prévue avant cet été.

La FFMC a trouvé sa juste place dans cette institution : sa parole est entendue et respectée.

B - COMMUNICATION

La communication de la FFMC continue de se déployer tous azimuts, et de porter ses messages dans la presse, au sein des nombreux groupes de travail, comités, et autres réunions auxquels elle participe, au travers de ses antennes et de leurs actions, et sur les réseaux dits

sociaux. Après des années de stagnation, la portée de nos publications est repartie nettement à la hausse en 2022 sur facebook (158 300 followers au printemps 2023) avec des publications plus régulières et mieux travaillées, et sur instagram, notamment grâce à l'implication de jeunes bénévoles motivés et dynamiques : le nombre de followers a été quasiment multiplié par 3 sur Insta.

Des fiches pratiques sur les réseaux sociaux et les manières de les aborder a été élaboré avec le GT Jeunes. Un inventaire des comptes des réseaux sociaux des antennes et des personnes qui s'en occupent a été lancé.

Oeufs de Pâques Action interstructures Mutuelle / FFMC / Motomag

La Mutuelle des motards a mis les bou-



chées doubles pour l'opération 2022, qui a connu un gros succès médiatique. Succès qui a permis aussi l'ouverture à des antennes d'institutions locales. Pour 2023, le point fort aura été la comparaison entre le mauvais état des routes, qui nécessite des actions fortes, et un contrôle technique qui n'apporte rien !

Relais Motards Calmos

2022 a vu le retour du public, donc des Relais Motards Calmos, qui ont repris dès l'Enduropale 2022, puis pour les 24h du Mans moto 2022. Hormis les grands événements habituels, on note-

ra la tenue de Relais sur la Route des Grandes Alpes.

Incidents en manifestation

L'agression de deux militants lors de la manifestation organisée par la FFMC 35 le 26 novembre 2022 contre le CT par des automobilistes : moto renversée, coups de marteau et de pioche et deux personnes blessées dont une sérieusement. Comme en 2018 lors de la manifestation de l'arc méditerranéen à AIX nous avons, avec l'antenne 35, mis en œuvre la recherche d'un avocat de notre CJ et ouvert un fonds de solidarité pour les frais de justice.

C - FORMATION - ÉDUCATION

Formation des militants

La formation des militants est un enjeu majeur pour l'avenir de la FFMC. Il ne s'agit pas que de transmettre l'histoire et les valeurs, ni de n'avoir qu'une lecture éclairée des Statuts de la FFMC, mais de comprendre son fonctionnement, l'importance du fédéralisme et d'être informés de tous les processus indispensables à la gestion d'un mandat FFMC, que ce soit au niveau d'une antenne ou nationalement.

Le GT Formation a proposé une résolution aux antennes de la FFMC, lors de l'Assemblée Générale de juin 2022. Elle a été adoptée. Le GT a avancé concrètement sur le sujet avec bientôt les déclinaisons en régions de la formation ERJ + "zéro" qui s'est tenue en février 2022. Un gros travail de fond, sur plusieurs réunions, avec le GT Fédéralisme a permis l'organisation d'une formation "zéro" des coordina-

teurs début avril 2023 qui se déclinera ensuite une fois l'an après les élections des bureaux d'antennes.

ERJ



Commission ERJ

La Commission ERJ, réunie le 7 juin 2022 dans les locaux du 8 rue Jean Jacques Rousseau à Montreuil, a fait le point sur la formation ERJ + zéro et défini les critères de candidature pour participer aux prochaines sessions.

Elle a également défini un cahier des charges spécifiques à l'organisation d'une formation ERJ délocalisée en région.

Interventions et intervenants ERJ

La FFMC compte, depuis la naissance du programme, 1 060 intervenants ERJ bénévoles (462 formés en stage, accompagnés de 598 assistants). Pour l'année scolaire 2022-2023, 215 interventions ont déjà été effectuées dans toute la France à la date de rédaction de ce rapport (12/04/2023), selon notre système SIDES de suivi des interventions en milieu scolaire. Cela correspond à 354 classes visitées.

Formation d'intervenants

Une deuxième session de formation de nouveaux intervenants a eu lieu en 2022. Cette formation s'est déroulée les 19 et 20 novembre puis les 10 et 12 décembre 2022.

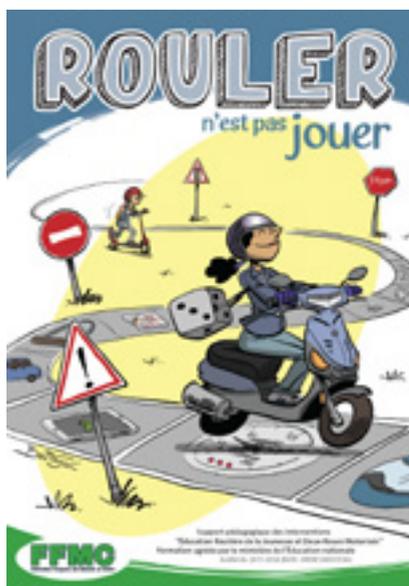
Une formation délocalisée en région a eu lieu sur les week-ends des 18-19 mars et 13-14 mai 2023 sur Auch.

Agrément Éducation nationale

La FFMC a entamé les actions nécessaires pour obtenir le renouvellement de son agrément : la démarche est toujours en cours d'instruction.

Supports de communication

Nouveau Livret Rouler N'est Pas Jouer



Le nouveau livret "RNPJ" destiné aux élèves qui assistent à une intervention ERJ sera publié en début d'année 2023.

Grâce à l'impulsion de l'antenne FFMC34, un autre livret devrait voir le jour, tourné vers d'autres publics. La prise de contact avec la nouvelle DISR a conduit à une possibilité de collaboration concernant ce livret à destination de tous les ados usagers, que ce soit de scooters 50, de vélos ou d'EDPM.

PARTIE 3

LES FINANCES

DE LA FFMC

Introduction

Cette année 2022 se révèle une année de reprise, dans le fil de nos activités habituelles. Ainsi, tous les événements nationaux (Assises, JTI, CDR) auront été tenus, avec une participation soutenue des membres du mouvement FFMC, alors qu'en 2021 le premier semestre était encore sous les restrictions de la pandémie de Covid-19.

Par rapport à l'an passé, les recettes sont en progression importante (22 %), et les dépenses en hausse (46 %). Cependant, le différentiel en faveur des produits permet de constater un résultat positif de 115 236 €. La comparaison est analogue avec le prévisionnel pour les produits, en revanche les charges sont inférieures.

Synthèse du compte de résultat	2022	2021	Prév.2022	Évolution 2022/2021	
Total des produits	566 071 €	464 094 €	474 600 €	101 977 €	22 %
Total des charges	450 835 €	309 193 €	465 500 €	141 642 €	46 %
Excédent/Perte	115 236 €	154 901 €	9 100 €	- 39 665 €	

La situation bilancielle reste saine : nos disponibilités en fin d'année (729 292 €) permettent de couvrir près de 18 mois de charges fixes. Cette thésaurisation est indispensable pour garantir notre pérennité et le paiement des charges nécessaires au fonctionnement de notre association telles les salaires, loyers, déplacements, Assises, JTI, formations ERJ.

Nos recettes

Produits	2022	2021	Prév.2022	Évolution 2022/2021	
Ventes de marchandises (dont livre 40)	21 152 €	4 239 €	15 000 €	16 913 €	399 %
Services vendus (refact.ass, ERJ, JTI)	73 927 €	17 703 €	46 600 €	56 224 €	318 %
Ressources associatives (adhés., dons)	462 624 €	432 477 €	411 000 €	30 147 €	7 %
Abandons de frais bénévoles	6 473 €	1 151 €	2 000 €	5 322 €	462 %
Produits financiers	1 617 €	1 012 €	0 €	605 €	60 %
Produits exceptionnels	277 €	7 512 €	0 €	- 7 235 €	- 96 %
Total des produits	566 071 €	464 094 €	474 600 €	101 977 €	22 %

Les recettes s'élèvent à 566,1 K€, les principaux produits sont constitués à plus de 80 % de nos ressources associatives. Celles-ci, plutôt en progression, comprennent notamment :

- Les recettes provenant des adhésions des personnes physiques, qui représentent 217,6 K€, et sont restées à un bon niveau avec 7323 adhésions pour 7954 en 2021 ;
- Les cotisations des personnes morales (dont les antennes et la Mutuelle des Motards), qui représentent 218.6 K€ contre 213.7 K€ en 2021 ;
- Les dons, essentiellement reçus en ligne qui restent stables à 21,1 K€ (22,4 K€ en 2021).

A noter parmi les autres produits même si leur impact est moindre :

- Les ventes du livre des 40 ans de la FPMC, qui a connu une bonne première année de vente avec près de 1 500 exemplaires vendus et 18.6 K€ de recettes ;
- La bonne participation à la couverture des frais liés à l'organisation des Assises ou JTI, frais en nette augmentation car les Assises 2021 se sont tenues en distanciel (Covid-19) ;
- Les abandons de frais des bénévoles exposés à l'occasion de tous déplacements.

En ce qui concerne les adhésions, l'année aura connu un déroulement assez atypique avec un premier trimestre assez bas à 4 918 adhésions, ce qui laissait augurer une fin d'année autour de 6 000. Cependant, la décision du Conseil d'État à propos du contrôle technique des 2RM, suite au recours des associations Respire, Paris sans voitures et Ras le Scoot, aura provoqué, d'abord en mai puis sur le dernier trimestre, un mouvement d'adhésion qui aura permis de terminer l'année à 7 323 adhérents, bien mieux qu'envisagé début 2022.

Nos dépenses

Principales charges	2022	2021	Prév.2022	Évolution 2022/2021	
Achats (dont livre 40 ans)	15 174 €	5 497 €	6 000 €	9 677 €	64 %
Locaux SN	26 374 €	28 701 €	30 000 €	- 2 327 €	- 9 %
Honoraires(expert-compta, ERJ,...)	20 376 €	12 088 €	16 500 €	8 288 €	41 %
Déplacements	53 947 €	18 971 €	61 500 €	34 976 €	65 %
Assises et JTI	77 616 €	26 469 €	66 000 €	51 147 €	66 %
Autres charges externes	57 042 €	53 926 €	77 000 €	3 116 €	5 %
Charges de personnel	193 616 €	143 388 €	198 000 €	50 228 €	26 %
Dotation aux amort. et provisions	6 664 €	14 735 €	10 500 €	- 8 071 €	- 121 %
Charges exceptionnelles	25 €	5 418 €	0 €	- 5 393 €	N/C
Total des charges (rappel)	450 835 €	309 193 €	465 500 €	141 642 €	46 %

Nos dépenses s'élèvent à 450,8 K€. Elles sont nettement supérieures à celles de l'exercice précédent (309,2 K€) mais inférieures au budget prévisionnel (465.5 K€).

Cette hausse très significative concerne essentiellement :

- La masse salariale, suite à l'embauche en mai d'un quatrième salarié, notre « Community manager » afin de développer et d'optimiser notre communication sur les réseaux sociaux. Cette décision fait suite à une proposition du GT Jeunes validée à l'été 2021 ;
- Les charges externes, avec la reprise des formations en présentiel, ERJ par exemple, les déplacements sur toute l'année, l'organisation des événements (Assises et JTI) alors que les tarifs des hébergeurs ont augmenté, l'impression du livre des 40 ans ;

Perspectives

Ce résultat 2022 nous permettra de faire face à des dépenses, évaluées à 65 000 €, pour soutenir notre filiale et pétales du Mouvement, les Éditions de la FFMC (éditeur de Motomag).

Les enseignements de cette année 2022 nous montrent qu'il est nécessaire de revoir notre prévision initiale de 2023. Certes les prix des prestations sont en hausse, mais nos ressources principales, les ressources associatives, suivent.

À la fin du 1er trimestre 2023, les adhésions sont restées sur la dynamique positive de fin 2022. Nous comptons environ 6 500 adhérents, soit plus 30% comparé à 2022, ce qui pourrait amener à plus de 8 000 en fin d'année.

Bien sûr rien n'est acquis : il ne s'agit que d'une simple observation arithmétique car bien d'autres facteurs entrent en jeu.

Pour 2024 et compte tenu des informations observables, nous restons sur une prévision proche de l'équilibre, produits et charges restant à un niveau globalement constant.



PARTIE 4

L'AVENIR

DE LA FFMC

La FFMC doit continuer d'avancer sur les sujets d'actualité et aussi de se développer pour défendre les motards. Les combats se mènent de plus en plus sur le terrain juridique et la FFMC doit pouvoir se préparer et ainsi être armée pour mener à bien les différents combats.

Le contrôle technique fait toujours couler de l'encre mais notre attention doit se porter sur les ZFE qui doivent devenir notre priorité : elles sont une atteinte à notre liberté de circuler.

Nous devons continuer de renforcer nos liens avec nos partenaires, mener des actions de lobbying, avoir une communication plus percutante, notamment via nos réseaux sociaux.

Le projet associatif reste un des chantiers à mener en interne. Il permettra d'identifier les grands projets de notre association et de donner un cadre pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Il servira de fil rouge pour les années à venir.

Le travail engagé sur la formation du militant va se poursuivre et se développer. L'objectif pour l'année à venir est de former les représentants de nos 85 antennes. Nous nous efforçons d'enrichir cette formation grâce à des outils qui viendront la compléter.

Nous devons déployer la formation ERJ+ auprès de nos intervenants, ce qui leur permettra de mieux appréhender les nouveaux modes de déplacement.

Une place de plus en plus importante est donnée à nos jeunes militants, quoi de mieux que des jeunes qui parlent aux jeunes ? Beaucoup de projets sont à l'étude et demande à être mis en place.

Vous l'aurez compris, cette année encore va être riche et rythmée. Nous ne le rappelons pas assez, mais la FFMC est la première association de défense des deux et trois roues motorisés : pour qu'elle puisse avoir du poids dans les débats, elle a besoin de se faire connaître grâce au soutien de tous ses militants.

Le Bureau national.



Fédération Française des Motards en Colère
8 rue Jean-Jacques Rousseau 93100 Montreuil
Tel : 01 48 18 03 20 - contact@ffmc.fr
www.ffmc.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

